



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Terrorisme

Question au Gouvernement n° 2081

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Daniel Colin.

M. Daniel Colin. Monsieur le Premier ministre, il y a deux semaines, le terrorisme le plus aveugle et barbare a frappé sur notre sol. Cet attentat a revêtu nos compatriotes, qui ont su cependant conserver leur calme. La réaction des pouvoirs publics a été énergique et rapidement suivie d'effets. Le plan Vigipirate est à nouveau en vigueur et devra une large part de son efficacité au déploiement d'appelés.

Nous savons le rôle important rempli par les soldats du contingent dans la mise en place du plan Vigipirate. Une structure de remplacement est-elle prévue, si, d'aventure, le besoin s'en faisait sentir lorsque le service national sera suspendu ?

Je salue une nouvelle fois le courage, le dévouement, le professionnalisme de tous les services d'intervention et de secours. Mais pensez-vous qu'il soit possible d'améliorer encore la coordination des services de police et de renseignements au sein de l'Unité de coordination de lutte antiterroriste, l'UCLAT ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, il est toujours possible d'améliorer le fonctionnement de toute institution, mais sachez que l'UCLAT fait un travail remarquable.

Si elle avait mal fonctionné, croyez-vous que les interpellations des terroristes qui, il y a un an, ont posé des bombes en France auraient été possibles ? Croyez-vous que nous aurions pu parvenir aux résultats exceptionnels que nous avons obtenus dans le domaine de la lutte contre les terroristes de l'ETA militaire ? Croyez-vous que nous en serions à quelque quarante interpellations de personnes directement ou indirectement liées aux attentats terroristes commis en Corse ?

Laissez décrier et contester ceux qui n'y connaissent rien ! La police nationale française fait un travail exceptionnel, exemplaire, et dans la plus parfaite coopération en matière de lutte contre toutes les formes de terrorisme.

Vous avez évoqué le plan Vigipirate. Il est vrai que la suppression de la conscription posera certains problèmes. Mais il est également vrai que, déjà, nous avons recours à des militaires professionnels dans le cadre de ce plan. Aussi aurons-nous recours demain à des jeunes non plus issus de la conscription, mais du volontariat. Rien ne changera. Aujourd'hui comme hier, la police nationale fera preuve d'une très grande efficacité ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Daniel Colin.

M. Daniel Colin. Monsieur le Premier ministre, il y a deux semaines, le terrorisme le plus aveugle et barbare a frappé sur notre sol. Cet attentat a revêtu nos compatriotes, qui ont su cependant conserver leur calme. La réaction des pouvoirs publics a été énergique et rapidement suivie d'effets. Le plan Vigipirate est à nouveau en

vigueur et devra une large part de son efficacité au déploiement d'appelés.

Nous savons le rôle important rempli par les soldats du contingent dans la mise en place du plan Vigipirate. Une structure de remplacement est-elle prévue, si, d'aventure, le besoin s'en faisait sentir lorsque le service national sera suspendu ?

Je salue une nouvelle fois le courage, le dévouement, le professionnalisme de tous les services d'intervention et de secours. Mais pensez-vous qu'il soit possible d'améliorer encore la coordination des services de police et de renseignements au sein de l'Unité de coordination de lutte antiterroriste, l'UCLAT ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, il est toujours possible d'améliorer le fonctionnement de toute institution, mais sachez que l'UCLAT fait un travail remarquable.

Si elle avait mal fonctionné, croyez-vous que les interpellations des terroristes qui, il y a un an, ont posé des bombes en France auraient été possibles ? Croyez-vous que nous aurions pu parvenir aux résultats exceptionnels que nous avons obtenus dans le domaine de la lutte contre les terroristes de l'ETA militaire ?

Croyez-vous que nous en serions à quelque quarante interpellations de personnes directement ou indirectement liées aux attentats terroristes commis en Corse ?

Laissez décrier et contester ceux qui n'y connaissent rien ! La police nationale française fait un travail exceptionnel, exemplaire, et dans la plus parfaite coopération en matière de lutte contre toutes les formes de terrorisme.

Vous avez évoqué le plan Vigipirate. Il est vrai que la suppression de la conscription posera certains problèmes. Mais il est également vrai que, déjà, nous avons recours à des militaires professionnels dans le cadre de ce plan. Aussi aurons-nous recours demain à des jeunes non plus issus de la conscription, mais du volontariat. Rien ne changera. Aujourd'hui comme hier, la police nationale fera preuve d'une très grande efficacité ! (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Données clés

Auteur : [M. Colin Daniel](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2081

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 décembre 1996, page 8416

Réponse publiée le : 18 décembre 1996, page 8416

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 décembre 1996